

Services préhospitaliers d'urgence

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE SEULEMENT

St-Charles-Borromée, le 5 avril 2020

Aux services de Premiers répondants (PR) de la région de Lanaudière
Aux Premiers intervenants (PI) DEA des corps policiers de la région de
Lanaudière

Objet: Suspension des affectations des services de PR et de PI – Covid-19

Madame, Monsieur,

Nous venons d'être informés par la autorités de la santé publique de l'augmentation du niveau d'alerte régional au niveau « Jaune ».

Pour cette raison et conformément au bulletin clinique du 2 avril 2020, je vous informe que nous **suspendons toutes les affectations** pour les services de Premiers répondants, ainsi que pour les Premiers intervenants DEA des corps policiers de la région de Lanaudière.

Cette suspension est effective immédiatement et pour une durée indéterminée. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation et vous remercions de votre grand dévouement au service de la population de vos municipalités respectives.

Le directeur médical régional,



Samuel Racine